

CLUB DU GRIFFON VENDEEN

Affilié à la Société Centrale Canine – Agréé par le Ministère de l'Agriculture

DEMANDE D'ADHESION

RENOUVELLEMENT

NOM : PRENOM :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Tél Fixe : Tél Port :

Adresse Mail :

Parrainé par M :

Variété de Griffons : Petit basset Grand basset Briquet Grand griffon

Permis de chasser : OUI NON

Gibier Chassé :

Montant des cotisations

Membre	- 20 ans	Adhésion (1) 1 er chiot	Actif	Bienfaiteur	Etranger	Famille
Tarif	5 €	15 €	30 €	48 €	30 € (virement)	40 €

Cotisation de € réglée par Chèque à l'ordre du Club du Griffon Vendéen.

Virement

(1) adhésion faite par un éleveur adhérent au club lors de la vente d'un chiot

RIB : 10278 02245 00020318101 61

B.I.C : CMCIFR2A

IBAN : FR 76 1027 8022 4500 0203 1810 161

Pour tout paiement par

Virement, inscrivez votre Nom et motif « Adhésion » au moment du virement. Ensuite nous faire parvenir par mail, vos noms, prénoms, adresse et numéro de téléphone pour prise en compte.

A envoyer au responsable Adhésion : Mme MUSQ-LAUTRAIT Sabrina

2 route de la Brie

17210 CHEVANCEAUX

Tel : 07 85 64 62 96

05 46 04 83 99

e-mail : sabmatheo@outlook.fr

Fait à le

Signature :

RAPPEL : Evitez nous une relance. Pensez à régler votre cotisation. Le non paiement de cette cotisation entraîne la suppression du bulletin et des services du Club.

(Les renseignements demandés sont obligatoires pour le fonctionnement du club. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne bénéficie d'un droit d'accès et de rectification sur les données nominatives le concernant. Sauf opposition expresse de votre part, elles peuvent être transmises aux partenaires de notre club dans le cadre d'actions pouvant vous intéresser.)